



**COM**

**FRANCE**

**LETTRE  
DU COMITÉ  
NATIONAL  
FRANÇAIS**



INTERNATIONAL COUNCIL OF MUSEUMS  
CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSEES

N° 19 AVRIL 1996  
ISSN 0759-7355

**CONSEIL EXÉCUTIF  
DE L'ICOM 1995-1998**

- PRÉSIDENT :** **Dr. Saroj GHOSE**, Director General, National Council of Science Museums, Block GN, Sector V, Bidhan Nagar, CALCUTTA 700 091 (Inde)  
Télex 021.4356 NCSM IN - 0217723 BITM IN - Télég. : MUSOSCIENCE. Fax : (91.33) 34.60.08
- VICE-PRÉSIDENTS :** **Prof. Dr. Patrick BOYLAN**, Head of Art Policy and Management, City University, Frobisher Crescent Level 12, Barbican, LONDON EC2Y 8BH (Royaume-Uni) - Tél. : (44.71) 477 87.50 Fax : (44.71) 477.88.87
- M. Manyando MUKELA**, Director, Nayuma Museum, P.O. Box 96, LIMULUNGA, Mangu (Zambie) - Tél. : (07) 221 421
- TRÉSORIER :** **Dr. Piet POUW**, The Amsterdam School of Arts, Department of Museology, Dapperstraat 315, 093 BS Amsterdam, Pays-Bas  
Tél. : (31 20) 692 21 11 Fax : (31 20) 692 68 36
- MEMBRES :** **M. Sid Ahmed BAGHLI**, CSI Bois de Boulogne, El Muradia, ALGER (Algérie)  
Tél. : (213) 259.27.29
- Arq. Yani HERREMAN**, Av. Contreras n 475, Col. San Jeronimo Iidice, C.P. 10200 MEXICO 18, D.F. (Mexique)  
Tél. : (52.5) 515.63.04 Fax : (52.5) 559.81.47
- M. Robert S. HOFFMANN**, Provost, Smithsonian Institution, MRC 009, Washington DC 20560 (Etats-Unis) - Tél. (1 202) 357 29 03  
Fax : (1 202) 633 89 42
- Mme Nancy HUSHION**, Hushion and Associates, 489 King Street West, Suite 303 TORONTO, Ont. M5V K2P 1L3 (Canada)  
Tél. : (1.416) 351.02.16 Fax : (1.416.) 351.02.17
- Ms. Bernice MURPHY**, Assis. Director (Chief Curator), Museum of Contemporary Arts Ltd., P.O. Box R 1286, Sydney 2001 (Australie)  
Tél. : (61 2) 252 40 33 Fax (61 2) 252 43 61
- Ex officio le Président du Comité consultatif :** **M. Jacques PEROT**, Directeur, Musée de l'Armée, Hôtel National des Invalides, 75007 PARIS (France)  
Tél. : (33.1) 44.42.37.74. Fax : (33.1) 42.73.19.22

**BUREAU EXÉCUTIF  
DU COMITÉ FRANÇAIS 1993-1996**

- Président :** Jean-Yves MARIN, Conservateur au Musée de Normandie, Caen
- Vice-Président :** Michel VAN-PRAET, Professeur au Muséum national d'Histoire naturelle, Paris
- Secrétaire général :** Françoise WASSERMAN, Conservateur en chef de l'Écomusée de Fresnes
- Secrétaire général adjoint :** Françoise BALIGAND, Conservateur en chef du Musée de Douai
- Trésorier :** Charles PENEL, représentant de l'Association des Musées et Centres pour le Développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (AMCSTI), Paris
- Trésorier adjoint :** Jean-Jacques EZRATI, Eclairagiste-conseil, Direction des Musées de France, Paris
- Membres élus :** Ségolène BERGEON, Chargé de mission à la Direction du Patrimoine, Paris  
Irène BIZOT, Conservateur général, administrateur général de la Réunion des Musées Nationaux, Paris  
Simone BLAZY, Conservateur, Musée historique, Lyon  
Gérard GUILLOT-CHENE, Conservateur en chef du Musée d'Evreux  
Viviane HUCHARD, Conservateur du Musée du Moyen-Âge - Thermes de Cluny, Paris  
Evelyne LEHALLE, chef du service du développement culturel, DRAC-Ile-de-France, Paris
- Membres de droit :** François BERGOT, représentant le Directeur des Musées de France, Paris  
Dominique VIEVILLE, représentant l'Inspection Générale des Musées, Paris  
Jean-Marcel HUMBERT, Président de l'Association Générale des Conservateurs des collections publiques de France N..., représentant le Directeur des Affaires Culturelles de la Ville de Paris  
Henry de LUMLEY, Directeur du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris  
Didier SCHULMANN, représentant le Président du Centre national d'Art et de la Culture Georges Pompidou, Paris  
Bernard BLACHE, représentant le Directeur du Palais de la Découverte, Paris  
François BELLEC, Directeur du Musée de la Marine, Paris  
Dominique FERRIOT, Directeur du Musée national des Techniques du CNAM, Paris

# ÉDITORIAL

À l'orée de ce nouveau mandat, nous avons appris que l'un des plus grands périls qui guettent les responsables d'une association nationale est l'organisation d'élections par correspondance... en période de grève postale. Malgré tout et grâce à votre infinie patience les choses sont rentrées dans l'ordre ; l'Assemblée générale a pu se tenir à la date prévue et après quelques péripéties les élections du bureau eurent lieu sous le strict contrôle de scrutateurs. Si les dieux de la poste l'ont voulu ainsi et si vous êtes à jour de votre cotisation, vous devez même avoir reçu votre précieux timbre 96 vous garantissant en premier lieu gratuité et « coupe-file » dans la plupart des musées du monde.

Notons à propos de ce renouvellement partiel du bureau que la présence de 31 candidats pour 4 postes à pourvoir répond à l'évidence à ceux qui s'inquiètent encore de la légitimité d'un comité national. L'extrême diversité de l'origine professionnelle des candidats - dans le cadre des métiers du musée - est une source de bon fonctionnement qui confirme que la grande vague d'adhésion de ces trois dernières années (près de 500 nouveaux membres), entreprise conformément aux nouvelles directives du comité consultatif, a porté ses fruits.

Dans sa nouvelle composition le bureau sera privé de trois personnalités représentatives. Les trois sortants Catherine Arminjon, André Desvallées et Martine Jaoul ont joué, chacun à leur manière, un rôle de premier plan au sein du comité pendant de longues années, animant des groupes de travail, assurant l'accueil des collègues étrangers en France et occupant des responsabilités scientifiques dans leurs comités internationaux. Je souhaite vivement qu'au sein de ces comités où ils sont plus que jamais actifs, ils continuent d'œuvrer en symbiose avec le comité national.

L'arrivée de nouveaux élus issus de prestigieuses institutions vient confirmer un engagement, nécessaire au rayonnement de la France, dans l'Organisation. Le rééquilibrage entre Paris et province s'effectue lentement au gré des nominations et de la création de nouvelles institutions muséales. C'est en effet une de nos satisfactions que de voir adhérer la quasi-totalité du personnel scientifique d'un nouveau musée dans les deux années qui suivent son ouverture au public.

A l'issue d'une première réunion du bureau, il a été convenu de répartir les tâches de la façon suivante :

Charles Penel ayant accepté de conserver la très astreignante fonction de trésorier - toujours secondé par Jean-Jacques Ezrati - c'est lui qui, en liaison avec Florence Hollande, continuera de gérer les cotisations et de suivre, avec la vigilance souriante et ferme qu'on lui connaît, l'ensemble des comptes de l'association.

Le secrétariat général sera désormais assuré par Françoise Wasserman qui, de ce fait, transmet à Françoise Baligand le suivi des dossiers de candidature à l'ICOM. Ségolène Bergeon pour la conservation et Michel Van Praët pour l'histoire naturelle participeront comme par le passé à ce suivi. C'est là l'occasion de rappeler que, loin d'être une formalité, le fait d'adhérer à l'ICOM implique de répondre à des critères très stricts et fait l'objet d'une étude au cas par cas lors des réunions du bureau exécutif.

L'équipe de rédaction de la Lettre dirigée par Michel Van Praët, comprend Viviane Huchard et Françoise Wasserman. Cette Lettre, qui a vocation d'être un bulletin de liaison entre les membres, vous est ouverte pour apporter de l'information sur l'activité internationale des musées français.

Hormis les activités traditionnelles, trois actions importantes pour l'avenir du comité devront être entreprises au cours de ce mandat :

- la préparation du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'ICOM (18-23 novembre 1996) qui donnera lieu à de nombreuses manifestations dont une publication retraçant le rôle des Français dans la genèse et le développement de ces cinquante années d'ICOM. Irène Bizot, Charles Penel en liaison avec l'équipe de rédaction de la Lettre travaillent dès maintenant à regrouper l'information nécessaire.
- l'action menée en direction des musées du monde francophone particulièrement en Afrique, sera poursuivie avec nos partenaires habituels, eux-mêmes opérateurs de programmes à long terme, l'ICCROM et l'Université Francophone Senghor d'Alexandrie. Des actions spécifiques sont également en préparation avec Handicap International. Ceci dans un souci d'information réciproque avec Africom et les comités internationaux intéressés. Je continuerai de coordonner ce programme en souhaitant qu'un plus grand nombre de membres s'impliquent car l'enjeu est considérable pour la défense et la protection du patrimoine du Tiers-Monde.

- la réunion triennale du comité de conservation se tiendra en Ecosse cette année, nous espérons que la France sera retenue pour accueillir ce comité en 1999. La prise en charge de ce dossier complexe sera assurée par Jean-Pierre Mohen en collaboration avec Ségolène Bergeon et Jean-Jacques Ezrati.

Je sais que la gestion quotidienne d'une association professionnelle à vocation internationale peut apparaître lointaine aux membres peu familiers des organisations non-gouvernementales. Toutefois, nous n'oublions pas que nous sommes au service des membres ; aussi n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer plus activement à la vie de l'ICOM. Je terminerai en reprenant à mon compte cette phrase d'Elisabeth des Portes, Secrétaire générale de l'ICOM, à l'occasion de la préparation du 50<sup>e</sup> anniversaire : « Nous pensons que notre Organisation a largement contribué aux réflexions et au travail qui ont permis aux musées de mieux répondre aux attentes de leurs publics et de connaître le succès qu'ils remportent en cette fin de siècle ». Le travail continue.

Jean-Yves Marin

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS DE L'ICOM

qui s'est tenue à l'Institut du Monde Arabe à Paris le vendredi 8 décembre 1995 à 14 h 30

**A**près avoir remercié le Président de l'Institut du Monde Arabe, Monsieur Camille Cabana et le Directeur général, Monsieur Mohamed Bennouna, d'avoir accepté que l'Assemblée générale du Comité français de l'ICOM se tienne à l'IMA, Jean-Yves Marin a rappelé les liens qui unissent ICOM-France à l'Institut du Monde Arabe. En effet, la quasi-totalité du personnel scientifique du département musée de l'IMA appartient au comité français. Son nouveau directeur, Madame Catherine Vaudour, est de longue date impliquée dans l'ICOM puisqu'elle est membre du bureau du comité international du Verre. Enfin, depuis le congrès d'Amman organisé par l'ICOM en 1994, de nombreux comités nationaux de pays arabes ont vu le jour permettant la création d'une organisation régionale arabe lors de la Conférence générale de Stavanger.

Conformément à l'ordre du jour, Jean-Yves Marin a présenté le rapport moral d'activité ci-dessous résumé : il a d'abord rappelé qu'une tradition ancienne voulait que l'Assemblée générale annuelle se tienne en décembre, mais qu'elle portait bien évidemment sur l'année précédente et concerne donc les rapports moral et financier de l'année 1994. Toutefois, comme cette réunion correspond à une fin de mandat et que l'année 1995 fut une année de Conférence générale -donc de changement au sein de l'ICOM-, plusieurs références à ces événements ont été inclus dans ce rapport.

### **Bilan d'activité du Comité National Français de L'ICOM**

L'organisation interne de l'ICOM en comités nationaux et internationaux spécialisés fait qu'il existe un double engagement des Français. D'une part au sein du comité national, c'est

à-dire avant tout dans la défense des intérêts francophones et dans la gestion quotidienne du comité ; d'autre part, pour chacun dans sa propre spécialité scientifique au sein d'un comité international ou d'un groupe de travail thématique.

S'il est aisé de rendre compte de l'action du comité national, il est beaucoup plus difficile du fait de la très grande liberté dont disposent les comités internationaux de connaître l'action de tous les français en leur sein. Ainsi on peut estimer qu'environ 40 français ont des responsabilités scientifiques dans un comité international comme membre du bureau ou comme coordonnateur d'un groupe de travail. On sait également que chaque année entre 100 et 150 Français se déplacent à l'étranger pour une réunion scientifique initiée par l'ICOM.

### **I - Fonctionnement du Comité**

#### **1. Les Membres.**

Le Comité français se veut un lieu d'échange, de confrontation d'expériences et de réflexion, et la représentation de l'ensemble d'une profession aujourd'hui complexe.

Les adhérents, de par leur appartenance multidisciplinaire et leurs origines diverses représentent de plus en plus le monde muséal de l'avenir. Si parmi les 1 300 membres que compte aujourd'hui le Comité français, les conservateurs de musée demeurent majoritaires, les autres catégories professionnelles sont de mieux en mieux représentées ainsi que l'attestent les adhésions pour l'année 1994. Les demandes d'adhésion sont instruites sur dossier par un membre du bureau, des justificatifs sont systématiquement demandés et,

si nécessaire, des compléments d'information. 142 nouveaux membres ont été agréés par le bureau en 1994 :

- 37 membres individuels permanents. Cette catégorie comprend presque exclusivement les conservateurs et attachés de conservation.

- 89 membres individuels pour la durée de leur mission. Cette catégorie comprend toutes les autres demandes de personnes travaillant dans un musée, leur adhésion peut être suspendue ou confirmée à l'occasion d'un changement d'affectation.

- 8 membres institutionnels. Il s'agit le plus souvent de musées, associations professionnelles ou formations universitaires travaillant en collaboration avec les musées.

Signalons que, majoritairement, les nouveaux membres adhèrent dans l'année qui suit leur prise de fonction.

(A titre de comparaison nous avons accueilli 176 nouveaux membres en 1995, voir liste dans la Lettre N° 18).

## 2. La place des Français dans l'Organisation.

Depuis la création de l'ICOM en 1946, la France lui a apporté un soutien constant. De nombreux Français ont occupé des postes de responsabilité au sein de l'Organisation. Actuellement :

- Monsieur Jacques Perot est président du Comité consultatif  
- Monsieur Hubert Landais est président du Comité pour la déontologie

- 23 membres du Comité français appartiennent aux bureaux des comités internationaux. Chacun de ces comités se réunit une fois par an. En fonction des demandes, le Comité français essaie d'aider ses représentants lors de ces réunions en prenant en charge soit les frais d'inscription soit le transport. Il en est de même pour les membres présentant une communication lors d'un congrès organisé par l'ICOM.

Ce chiffre est resté le même à l'issue des élections de 1995, la France obtenant de plus la présidence d'un comité : Madame Catherine Arminjon, pour le comité des Arts Appliqués (ICAA).

## II - Activités du Comité

### 1. Défense de l'éthique de notre profession.

Le Comité français apporte sa contribution à une réflexion permanente sur l'éthique du musée et son évolution en se référant au Code de déontologie de l'ICOM (dont une édition récente a été largement diffusée avec le soutien de la DMF) et à l'évolution des autres pays.

En ce domaine des représentants du Comité sont intervenus en 1994 sur quatre sujets majeurs :

- le projet de loi sur les musées, en apportant le point de vue de la profession en regard de l'éthique internationale,

- la convention de 1970 de l'UNESCO sur le trafic illicite, en intervenant à chaque fois qu'il était possible pour obtenir sa ratification par la France. Parallèlement en apportant une information aux membres de la délégation française présente à Rome pour la Conférence chargée de l'élaboration d'une convention pour l'harmonisation des dispositions de droit privé (UNIDROIT),

- l'élaboration d'un Code de déontologie propre aux professions d'archivistes-bibliothécaires-documentalistes en participant, à leur demande, au groupe de travail mis en place par l'interassociation et par une communication sur le Code de déontologie de l'ICOM et son usage au congrès de l'Association des Bibliothécaires de France en juin 1994 à Vichy (publié),

- l'élaboration d'un Code de déontologie relatif aux recherches archéologiques en Afrique à la demande de l'Association des Archéologues de l'Afrique de l'Ouest. L'élaboration du texte préliminaire ayant été effectuée à Dakar lors de la réunion du comité d'Histoire et d'Archéologie, le coordonnateur, Monsieur Vincent Négri, étant un membre du Comité français.

### 2. La francophonie.

Elle est inscrite dans tous les actes des représentants du Comité d'où la nécessité d'être présent dans chacune des réunions internationales importantes pour, entre autres, s'assurer de l'application statutaire du bilinguisme et intervenir chaque fois que cela est possible pour que des réunions importantes se tiennent dans des pays francophones. A cet égard, la candidature de la France pour la réunion du comité de Conservation de 1999 sera déposée si le Ministre de la Culture y est favorable.

La prochaine Conférence générale de l'ICOM se déroulera dans un pays anglophone (Australie, 1998). D'ores et déjà les membres du bureau français oeuvrent pour que la réunion suivante (2001) se déroule dans un pays francophone ; à ce jour le Maroc a manifesté son intention d'être candidat, des contacts sont en cours pour organiser le soutien à cette candidature si elle est confirmée.

La mise en place de séminaires de muséologie en collaboration avec l'Université Senghor d'Alexandrie, opérateur de la Francophonie assurant la formation de professionnels de musée, répond également à notre souci de mieux connaître les structures de formation et les besoins des musées du monde francophone.

De nombreuses réunions ont eu lieu au cours de l'année pour chercher les financements et mettre au point une série de rencontres à Alexandrie permettant de valoriser le savoir-faire français. Le premier séminaire se déroulera en janvier 1996 et traitera de la formation des professionnels de musée dans les 48 pays francophones dont la plupart seront représentés. Un effort particulier sera fait en direction des pays d'Extrême-Orient. La coordination scientifique de ce projet est assurée par le Comité français. Madame Caroline Gaultier, directeur du Département de Gestion du patrimoine culturel de l'Université Senghor d'Alexandrie, a apporté un soutien sans faille pour la bonne réussite de cette manifestation.

Le congrès sur « Les musées des départements français d'Amérique » qui s'est tenu du 14 au 18 novembre 1994 à Fort-de-France, peut trouver sa place dans chacune des rubriques de ce rapport par la diversité des thèmes abordés. Toutefois, il s'est d'abord voulu comme une action significative de la francophonie (comme son titre l'indique). Il fut par ailleurs un moment fort pour l'établissement de relations inter-caribéennes par une réunion conjointe avec l'Association des Musées de la Caraïbe (MAC) domaine où, par les réalisations menées au cours des dernières années, la France joue un rôle moteur. Grâce à l'action de Madame Lyne-Rose Beuze, conservateur des Musées régionaux de la Martinique et de toute son équipe, les Actes de cette manifestation seront envoyés à tous les membres du Comité dans les premiers jours de l'année 1996.

### 3. Collaborations internationales.

En ce domaine, il faut distinguer les programmes à long terme des actions ponctuelles effectuées à la demande de nos membres ou d'autres comités nationaux. Jusqu'à une date récente, le principal effort était à destination des pays de l'Est de l'Europe mais les mutations importantes qu'ils connaissent actuellement ont singulièrement modifié la nature des échanges. Lors de la mise en place des "courants d'Est", le Comité français a été mis à contribution au travers de ses nombreux contacts particulièrement en Russie, Hongrie, République Tchèque, Slovaquie, Croatie et Slovénie.

Chaque année, des membres du Comité français se rendent en Russie, Hongrie, République Tchèque et Slovaquie dans le cadre d'échanges qui sont coordonnés par le secrétariat de notre comité. En retour nous accueillons des professionnels qui souhaitent pouvoir rencontrer des collègues travaillant dans leur discipline. Cette formule existe depuis maintenant une décennie. La Pologne a récemment fait savoir qu'elle souhaitait renouer avec cette tradition.

- Tout en maintenant ce programme, nous avons décidé d'organiser des actions de coopération avec certains pays d'Afrique sub-saharienne francophone, rejoignant en cela l'un des programmes triennaux de l'ICOM élaboré à la suite du colloque de 1991 "Quels musées pour l'Afrique ?" qui fut subventionné par la France. La tenue, en mars 1994 à Dakar, de la réunion du comité des Musées d'histoire et d'archéologie a été très appréciée de nos collègues sénégalais et a ouvert des possibilités d'actions communes. Les Actes de ce congrès sont parus en décembre 1995.

En 1994, des contacts suivis ont eu lieu en collaboration avec le musée des Arts Africains et Océaniens concernant les musées de Mauritanie. Le Comité français a participé en liaison avec le ministère de la Coopération à la mise en place de missions d'experts au Cap-Vert, au Sénégal et au Cameroun. Le Mali et le Bénin ont également des contacts réguliers avec notre Comité. Les principales demandes de ces pays portent sur la formation, d'où l'intérêt particulier que nous accordons à nos liens avec l'Université Senghor d'Alexandrie.

- En liaison avec l'Institut du Monde Arabe, notre Comité participe également au développement de l'Organisation régionale arabe au sein de l'ICOM.

- Chaque année, le Comité consultatif de l'ICOM se réunit à l'UNESCO. Il est composé des présidents des comités nationaux et des représentants des comités internationaux. Son rôle est de proposer un programme de travail et de vérifier le bon fonctionnement de l'Organisation. Du fait de sa localisation à Paris, les Français y occupent une place privilégiée. En 1994, neuf comités internationaux étaient représentés par des Français.

A l'issue de cette réunion et en liaison avec la Direction des Affaires culturelles de la Ville de Paris et le musée d'Art moderne de la Ville de Paris, le Comité français a invité les membres du Comité consultatif à une réception au musée d'Art moderne de la Ville de Paris.

- Un membre de notre Comité, Monsieur Jean-Jacques Bertaux, est co-responsable du groupe Europe au sein du Comité consultatif. Il représente également la France au Network of European Museum Organization (NEMO) qui a tenu sa réunion annuelle 94 en France.

- Le Comité français dispose d'un siège à la Commission française pour l'UNESCO, il a été représenté aux 4 réunions de l'année 1994 par Madame Catherine Arminjon et Monsieur André Desvallées.

- Le représentant de l'ICOM dans le Conseil scientifique de la « route de la soie » est le Président du Comité français.

#### 4. Collaboration avec les autres ONG et associations.

Ces actions apparaissent déjà dans les points traités précédemment mais en pratique elle s'étend à l'ensemble des organismes travaillant à la préservation du patrimoine mobilier. Or, en France deux directions distinctes interviennent en ce domaine. L'importance du mobilier conservé dans les monuments historiques implique, outre un dialogue constant avec la Direction du Patrimoine, une étroite collaboration avec notre ONG « sœur », l'ICOMOS. Dans le domaine de la conservation-restauration nous entretenons également des rapports suivis avec l'ICCROM. L'envoi d'observateurs destinés à maintenir un haut niveau de collaboration est quasi systématique pour toutes les manifestations importantes. En 1994, nous avons participé à une dizaine de réunions communes.

Nos liens sont traditionnellement étroits avec l'Association Générale des Conservateurs des Collections Publiques de France et la Fédération des Ecomusées et des Musées de Société.

Enfin, Jean-Yves Marin exprime, au nom de tous les membres du Comité, ses remerciements à Madame Florence Hollande, secrétaire du Comité, qui au quotidien assure le lien entre le bureau du Comité, les membres et le Secrétariat général.

En raison du mauvais acheminement du courrier lié aux événements sociaux, l'Assemblée a par ailleurs voté à l'unanimité le report de la date limite d'arrivée des votes par correspondance. Le dépouillement des votes et l'élection du nouveau bureau ont été en conséquence reportés au 19 janvier 1996 et ont été placés sous la responsabilité d'un président des opérations électorales : Michel Van Praët, vice-président du bureau sortant.

## RAPPORT DU TRÉSORIER POUR L'ANNÉE 94

Après lecture de ces comptes, il m'apparaît indispensable d'apporter quelques commentaires.

### Premier commentaire

Le premier concerne l'importance réelle du budget de notre comité. L'ICOM nous charge de la perception de ses cotisations, en nous autorisant à leur appliquer une plus-value inférieure à 10% sur le barème qu'elle a fixé. Cela veut dire que seulement 1/11<sup>e</sup>, au plus, des cotisations que nous recevons reste dans notre caisse.

Dans ces conditions le compte de résultats se présente plus réellement ainsi :

Dépenses (après soustraction des versements à l'ICOM)	408 743
Recettes	353 817
% sur cotisations et journée internationale des musées	93 040
Subvention de la DMF	210 000
Autres recettes	50 775
Déficit	54 926

**Première constatation :** Notre budget réel ne représente que 27% du budget apparent

**Deuxième constatation :** Nous avons en 1994 reversé à l'ICOM 1 123 164 encaissé au même titre 1 023 465

et constatons donc une surcharge de 99 699 F, montrant qu'en fait notre compte de résultat est créditeur de 44 773 F (99 699 - 54 926), la surcharge de 99 699 F

étant largement couverte par les disponibilités portées à l'Actif de près de 199 000 francs. Précisons que cette surcharge provient d'un report de reversement : le versement au titre de la journée internationale des musées du Musée du Louvre nous ayant été crédité le 31/12/93 et reversé en janvier 1994, l'opération portant sur environ 242 000 F soit 90% de l'insuffisance de l'exercice.

**Troisième constatation :** A la fin de l'année 1993, nous devions environ 236 000 F, en fin 1994 environ 17 000 F.

### Deuxième commentaire

En 1993 nous avons perçu environ 431 000 F de cotisations. En 1994 nous atteignons environ 503 000 F, soit une augmentation de l'ordre de 17%. Satisfaits de cet accroissement qui correspond très sensiblement à celui de nos membres, nous devons néanmoins constater que les dépenses directement liées aux services assurés aux membres (publications, affranchissements, téléphone) représentent environ 99 000 F auxquels il convient d'ajouter des frais de gestion : au moins la moitié des dépenses de secrétariat, soit environ 70 000 F. Au total quelques 170 000 F, alors que les cotisations n'apportent qu'une cinquantaine de milliers de francs.

La situation de notre comité n'est tenable que grâce aux subventions qu'il reçoit, tout particulièrement de la Direction des Musées de France.

Charles Penel

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/94

<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Reversement de cotisations à l'ICOM	435 336,00
Reversement de subventions à l'ICOM (93 et 94)	687 828,78
Fournitures administratives et petit équipement	23 712,43
Services extérieurs	236 824,26
• éditions	66 514,78
• téléphone	5 590,98
• affranchissements	26 917,03
• missions et transports	7 146,00
• congrès Comité français	78 186,40
• accueil Comité consultatif	15 298,81
• échanges pays de l'Est	9 815,00
• aides aux membres du Comité français	11 364,00
• aides aux Comités internationaux	14 637,26
• assurances	1 354,00
	236 824,26
Salaires et charges sociales	126 448,16
• salaires	70 197,14
• charges sociales	56 251,02
	126 448,16
Charges 1994 à payer en 1995	21 757,60
<b>Totaux</b>	<b>1 531 907,23</b>
	Cotisations
	503 699,00
	Subventions
	729 766,00
	• Journée des musées RMN et Louvre
	519 766,00
	• Direction des Musées de France
	210 000,00
	729 766,00
	Congrès Comité français
	41 115,00
	Répertoire et abonnements
	1 774,00
	Produits financiers
	6 578,53
	• intérêts 1993 du Livret d'épargne
	Produits exceptionnels
	1 308,00
	• Don d'un membre
	1 000,00
	• Report avance de caisse
	308,00
	1 308,00
	Insuffisance
	247 666,70
	<b>1 531 907,23</b>

## BILAN AU 31/12/94

<b>ACTIF</b>	<b>PASSIF</b>
Créance	210 000,00
• Subvention à recevoir	
Disponibilités	198 940,15
• Livret d'épargne	109 718,21
• Compte chèques postaux	88 207,97
• Caisse	1 013,97
	198 940,15
<b>Totaux</b>	<b>408 940,15</b>
	Fonds propres
	387 182,55
	• résultat antérieur
	634 849,25
	• insuffisance de l'exercice
	247 666,70
	387 182,55
	Dettes
	21 757,60
	• cotisations ICOM à reverser
	16 921,00
	• répertoires et abonnements à reverser
	1 150,00
	• règlements mandatés et
	non débités au 31/12/94
	2 561,60
	• CIRSIC 4e trimestre 1994
	1 125,00
	21 757,60
	<b>408 940,15</b>

## RETOUR ET RESTITUTION DES BIENS CULTURELS

**C**onformément aux traditions de l'ICOM, le Comité français s'est fermement investi ces dernières années dans la lutte contre le trafic illicite des biens culturels. Nous sommes convaincus que la France finira par ratifier la convention de Paris sur le trafic illicite des biens culturels (convention UNESCO 1970) montrant ainsi qu'elle est fidèle à son attitude de soutien à l'UNESCO et au développement du droit international. Elle pourra ainsi, forte de son rôle pilote en matière de politique et de droit des questions culturelles, occuper une place prépondérante entre les « pays de marché » et les « pays exportateurs » de biens culturels.

### POUR LE RETOUR, À CEUX QUI L'ONT CRÉÉ, D'UN PATRIMOINE CULTUREL IRREMPLAÇABLE

**L**e génie d'un peuple trouve une de ses incarnations les plus nobles dans le patrimoine culturel que constitue, au fil des siècles, l'oeuvre de ses architectes, de ses sculpteurs, de ses peintres, graveurs ou orfèvres - de tous les créateurs de formes qui ont su lui donner une expression tangible dans sa beauté multiple et son unicité.

Or, de cet héritage où s'inscrit leur identité immémoriale, bien des peuples se sont vu ravir, à travers les péripéties de l'histoire, une part inestimable.

Éléments architecturaux, statues et frises, monolithes, mosaïques, poteries, émaux, jades, ivoires, ors gravés, masques - de l'ensemble monumental aux créations de l'artisan, les oeuvres enlevées étaient plus que des décors ou des ornements : elles portaient témoignage d'une histoire, l'histoire d'une culture, celle d'une nation dont l'esprit se perpétuait, se renouvelait en elles.

Les peuples victimes de ce pillage parfois séculaire n'ont pas seulement été dépouillés de chefs-d'oeuvre irremplaçables : ils ont été dépossédés d'une mémoire qui les aurait sans doute aidés à mieux se connaître eux-mêmes, certainement à se faire mieux comprendre des autres.

Aujourd'hui une spéculation effrénée, qu'attisent les prix pratiqués sur le marché des oeuvres d'art, pousse encore trafiquants et pilleurs à exploiter l'ignorance locale, à tirer parti de toute complicité offerte. Dotés de moyens considérables, asservissant la technique à leur cupidité, des pirates modernes dégradent et dévalisent, en Afrique, en Amérique latine, en Asie, en Océanie, en Europe même, les sites archéologiques que les hommes de science ont à peine mis au jour.

Ces biens de culture qui sont partie de leur être, les hommes et les femmes de ces pays ont droit à les recouvrer.

Ils savent, certes, que la destination de l'art est universelle ; ils sont conscients que cet art qui dit leur histoire, leur vérité, ne l'a dit pas qu'à eux, ni pour eux seulement. Ils se réjouissent que d'autres hommes et d'autres femmes,

Dans cet esprit nous vous proposons de lire ou relire le très beau texte que Monsieur Amadou-Mahtar M'Bow, alors Directeur général de l'UNESCO, avait donné à la revue MUSEUM en 1979 (Tome XXXI, n°1) dans un numéro consacré au « retour et restitution des biens culturels ». En remerciant Madame Marcia Lord, rédacteur en chef de cette revue de nous avoir aimablement autorisés à reproduire ce texte, je voudrais rappeler simplement l'importance de MUSEUM pour la connaissance, l'étude et la défense des musées du monde.

J.-Y. M.

ailleurs, puissent étudier et admirer le travail de leurs ancêtres. Et ils voient bien que certaines oeuvres partagent depuis trop longtemps et trop intimement l'histoire de leur terre d'emprunt pour qu'on puisse nier les symboles qui les y attachent et couper toutes les racines qu'elles y ont prises.

Aussi bien ces hommes et ces femmes démunis demandent-ils que leurs soient restitués au moins les trésors d'art les plus représentatifs de leur culture, ceux auxquels ils attachent le plus d'importance, ceux dont l'absence leur est psychologiquement le plus intolérable.

Cette revendication est légitime.

L'Unesco, que son Acte constitutif charge de veiller à la conservation et à la protection du patrimoine universel d'oeuvres d'art et de monuments d'intérêt historique ou scientifique, s'emploie à promouvoir l'action requise en la matière.

Le retour des biens culturels aux pays qui les ont perdus continue, toutefois, de poser des problèmes particuliers que les accords négociés et les actions spontanées ne suffisent pas à résoudre. Il est donc apparu nécessaire d'aborder ces problèmes en tant que tels, dans leur principe et dans leur ensemble.

C'est pourquoi, au nom de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, qui m'en a confié le mandat

**J'appelle solennellement les gouvernements des États membres de l'Organisation à conclure des accords bilatéraux prévoyant le retour des biens culturels aux pays qui les ont perdus ; à promouvoir prêts à long terme, dépôts, ventes et donations entre institutions intéressées en vue de favoriser un échange international plus juste des biens culturels ; à ratifier, s'ils ne l'ont pas encore fait et à appliquer avec rigueur la Convention qui leur donne les moyens de s'opposer efficacement aux trafics illicites d'objets d'art et d'archéologie.**

**J'appelle tous ceux qui ont mission d'informer - journalistes, chroniqueurs de la presse écrite et parlée, programmeurs et auteurs d'émission télévisées et de films - à susciter dans le monde un**

vaste et fervent mouvement d'opinion pour que le respect des œuvres d'art se traduise, chaque fois qu'il le faut, par le retour de ces œuvres à leur terre natale.

J'appelle les organisations culturelles et les associations de spécialistes de tous les continents à contribuer à la formulation et à l'application d'une éthique plus stricte de l'acquisition et de la conservation des biens culturels et à la révision progressive des codes déontologiques professionnels en la matière, s'inspirant en cela de l'initiative du Conseil international des musées.

J'appelle les universités, les bibliothèques, les galeries d'art publiques et privées et les musées qui ont les collections les plus significatives à partager largement les biens qu'ils détiennent avec les pays qui les ont créés et n'en possèdent, quelquefois, même plus un seul exemplaire. J'appelle aussi celles de ces institutions qui détiennent plusieurs objets ou documents semblables, à se défaire au moins d'un objet et à le renvoyer dans son pays d'origine, pour que de jeunes générations ne grandissent pas sans avoir jamais eu la possibilité de voir de près une œuvre d'art ou une création artisanale de qualité fabriquée par leurs ancêtres.

J'appelle les auteurs de livres d'art et les critiques d'art à dire combien une œuvre gagne en beauté et en vérité, pour le profane autant que l'érudit, quand il la redécouvre dans le cadre naturel et social où elle a été conçue.

J'appelle les techniciens de la conservation et de la restauration à faciliter, par leurs conseils et par leur action, le retour d'œuvres d'art dans les pays qui les ont créées et à rechercher avec imagination et

persévérance de nouveaux moyens de les préserver et de les présenter, lorsqu'elles auront été replacées dans leur contrée d'origine.

J'appelle les historiens et les éducateurs à faire comprendre la blessure que peut ressentir une nation devant la rafle de ses œuvres. Survivance des temps de barbarie, la force du fait accompli constitue un élément de rancœur et de discorde qui nuit à l'établissement d'une paix durable et à l'harmonie entre les nations.

Enfin je m'adresse avec une émotion et un espoir particulier aux artistes eux-mêmes, aux écrivains, aux poètes, aux chanteurs, pour les convier, partout, à témoigner que les peuples ont besoin aussi d'exister dans l'imaginaire.

Il y a deux mille ans, l'historien grec Polybe nous invitait à ne plus faire du malheur des autres peuples l'ornement de notre patrie. Aujourd'hui, tous les peuples étant reconnus égaux en dignité, je suis convaincu que la solidarité internationale peut au contraire aider concrètement au bonheur général de l'humanité.

Restituer au pays qui l'a produit telle œuvre d'art ou tel document, c'est permettre à un peuple de recouvrer une partie de sa mémoire et de son identité, c'est faire la preuve que, dans le respect mutuel entre nations, se poursuit toujours le long dialogue des civilisations qui définit l'histoire du monde.

Amadou Mahtar M'Bow  
Extrait de MUSEUM (1979) 31

## MUSÉES ET ÉCLAIRAGE, MISSION EN ISRAËL DE J.J. EZRATI

**A** la demande du comité national israélien de l'ICOM je me suis rendu en Israël du 10 au 17 décembre 1995. L'invitation avait pour buts principaux l'animation d'une journée d'étude sur l'éclairage muséographique et la visite critique de plusieurs institutions muséales. Lors de la journée d'étude qui se déroulait au musée d'Israël (Jérusalem) devant une centaine de professionnels, les principes fondamentaux de conservation préventive vis-à-vis de la lumière ont été rappelés en insistant sur l'éclairage dynamique. En effet celui-ci représente l'un des moyens de répondre à l'antagonisme préservation-présentation car la lumière, si elle est un agent de dégradation, est aussi un facteur d'expression. Les reflets et l'éblouissement sont des nuisances relativement importantes dans les expositions et devant la demande importante sur ce sujet, avec l'aide du musée, j'ai pu monter un espace de simulation (tableau sous protection vitrée, vitrine cloche et vitrine table) pour démontrer que les reflets et les éblouissements n'étaient pas une fatalité. Tout repose non seulement sur le choix de l'appareil (et de ses accessoires) mais surtout de son emplacement, d'où l'importance de considérer l'éclairage comme un élément indissociable du projet muséographique et de le traiter d'une manière simultanée et

non séquentielle avec le parcours, le mobilier, l'écrit, etc.

Aux dires de mes hôtes, cette journée fut une réussite par l'assistance nombreuse et assidue comprenant non seulement des conservateurs, restaurateurs et muséographes, mais aussi des directeurs de musées, ces derniers étant peu coutumiers des journées d'études. En effet l'organisation des musées israéliens est beaucoup plus proche de celle des musées anglo-saxons que de la pratique française, et le poids du directeur, nommé par l'administration, est prépondérant. Il existe néanmoins des musées où le conservateur en est aussi le directeur ; cela peut être bénéfique lorsque le « couple » directeur+conservateur fonctionne à merveille, comme pour les musées de Haïfa, ou beaucoup plus problématique comme au musée de la Diaspora où des économies « primaires » mettent en cause une muséographie exemplaire. A noter la réflexion de nos collègues muséologues israéliens sur le devenir non seulement de certaines muséographies phares (celle du musée de la Diaspora par exemple, même si dans ce cas précis l'on devrait parler d'expographie plutôt que de muséographie) mais aussi sur la pertinence de la pérennité de certaines des institutions muséales actuelles tels les musées locaux (d'histoire, d'ethnie, d'ethnologie, etc.) ainsi que leur place dans la société.

# TROISIÈMES JOURNÉES INTERNATIONALES D'ÉTUDE DE L'ARSAG

Paris, 21-25 avril 1997

## LA CONSERVATION : UNE SCIENCE EN ÉVOLUTION BILAN ET PERSPECTIVES

Les troisièmes Journées internationales d'études de l'ARSAG se proposent de faire le point sur les évolutions récentes en matière de conservation du patrimoine. Ce bilan, qui se veut à la fois historique et critique, permettra de dégager les principes qui guident aujourd'hui les spécialités dans ce domaine. Il sera aussi l'occasion de présenter de façon détaillée les recherches en cours et les techniques actuellement mises en œuvre, et de se demander dans quelle mesure les investissements financiers qu'elles supposent influent sur les politiques de conservation.

On trouvera ci-dessous les principaux axes de réflexion sur lesquels nous souhaitons obtenir des contributions. Convaincus que seule une approche pluridisciplinaire peut rendre compte de la complexité des problèmes, nous serons particulièrement attentifs aux interventions « mixtes » (restaurateurs, conservateurs, scientifiques, architectes ...)

### 1. OBJET ET PRINCIPES DE LA CONSERVATION

Quel patrimoine conserver ?  
De l'empirisme à la théorie  
L'éthique de la conservation

### 2. ÉVOLUTION DES ASPECTS TECHNIQUES DE LA CONSERVATION

- 1 Les bâtiments (infrastructures, contrôle de l'environnement, mobilier)
  - Évolution de la conception des bâtiments
  - Présentation d'établissements de conservation construits récemment (bibliothèques, archives, musées)
- 2 Les matériaux et les traitements de conservation
  - La réversibilité : une utopie ?
  - La conservation des documents graphiques : nouvelles tendances

#### Le papier

La mécanisation de la restauration : désacidification, colmatage, doublage, dédoublement (« splitting »)

#### Le cuir et le parchemin

De la réfection à la restauration  
Du cuir véritable au simili

#### L'image : de l'analogique au numérique

Conservation ou restitution de l'image ?

Les outils numériques

La conservation de l'image numérique

La lutte contre les micro-organismes

Aperçu historique : les différentes techniques de désinfection

Faut-il désinfecter ?

Nouvelles recherches

### 3 ÉVOLUTION DES POLITIQUES DE CONSERVATION

1 Les plans d'urgence : théorie et pratique

- Évaluer les risques
- Évaluer l'état d'une collection
- Établir un plan d'urgence
- Présentation de quelques plans d'urgence
- Cas concrets : la réalité face à la théorie

2 Planification et processus de décision

- Qui prend les décisions au niveau d'un état, d'une institution, d'un atelier ?
- A propos de cas concrets de restauration : rôle du conservateur, du restaurateur, du scientifique
- Les différentes politiques nationales

### 4 VERS UNE ÉCONOMIE DE LA CONSERVATION

- Qui finance la conservation ?
- Quelle est la part dévolue à la conservation dans le budget des institutions ?
- Quels crédits pour la recherche en conservation ?

Les communications seront faites en anglais et en français, avec traduction simultanée.

Les actes du colloque seront distribués lors de la séance d'ouverture.

Les participants auront la possibilité de visiter les grands ateliers de restauration et les laboratoires de recherche du ministère de la Culture.

Pour toute information s'adresser à :

François Flieder, Sibylle Monod  
ARSAG

36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire - 75005 - Paris  
Tél : (1) 45 87 06 12 Fax : (1) 47 07 62 95

## L'ÉVOLUTION DU CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'ICOM ET L'ACCÈS À L'INFORMATIQUE MUSÉOLOGIQUE

Le Centre d'information muséologique UNESCO-ICOM a connu une transformation majeure avec la décision prise en mars 1995 de transférer le fonds des périodiques, ouvrages et catalogues au Centre de documentation de la Direction des musées de France. Cette mesure permet de sauvegarder un fonds bibliographique exceptionnel dont la valorisation était mise en difficulté par le désengagement progressif de l'UNESCO au plan financier. Depuis l'été le transfert du fonds de documents a été engagé. La totalité des périodiques et une partie des ouvrages est à présent au Centre de Documentation de la DMF où les procédures d'inventaire et de dépouillement, préliminaires à leur consultation, sont en cours. Ce dépôt demeure identifié en tant que fonds ICOM-UNESCO et continue à ce titre d'être enrichi des publications reçues par notre organisation.

Au siège de l'ICOM, le Centre d'information muséologique s'attache désormais à regrouper et traiter l'ensemble de la documentation concernant l'histoire et l'activité de notre organisation, ainsi que de ces comités nationaux et internationaux. Le Centre d'information muséologique reste à ce titre ouvert aux adhérents et assure une aide à la recherche documentaire.

Par ailleurs la mise en place du serveur électronique accessible sur Internet ([http : // www.icom.org /](http://www.icom.org/)) permet d'accéder à une documentation sur les archives et les activités de l'ICOM, voire de consulter les bulletins édités par certains comités. C'est par exemple déjà le cas du bulletin CIDOC accessible dans sa version française et anglaise sur Internet (cf *L'internet pour les musées* page suivante).

Au centre de documentation de la Direction des musées de France les périodiques provenant du fonds ICOM sont dès à présent partiellement consultables. Comme nous l'a indiqué Odile Tarrête, conservateur en chef et responsable du Centre de documentation de la DMF, ce dépôt constitue une opération remarquable. Le fonds documentaire muséologique développé par la DMF depuis 1992 augmente ainsi de 60%, mais surtout il est enrichi des têtes de collections de périodiques muséologiques difficiles à se procurer voire introuvables en France. De plus le champ documentaire est élargi des musées d'art aux musées des techniques et aux musées de sciences,

grâce aux centaines d'ouvrages du fonds ICOM-UNESCO dévolus à ces catégories de musées.

Néanmoins seuls les périodiques du fonds ICOM-UNESCO sont actuellement consultables car ce nouveau dépôt nécessite un aménagement du Centre de documentation de la DMF et une réorganisation des collections actuelles pour permettre l'achèvement du transfert. Dans ce cadre, Elisabeth des Portes a rencontré au nom de l'ICOM, Monsieur Bernard Schotter adjoint au Directeur des Musées de France, pour que les moyens mis en oeuvre permettent rapidement l'accueil de la totalité du fonds et sa consultation. Le fonds ICOM-UNESCO constitue une base de travail exceptionnelle, indispensable à de nombreux professionnels français et étrangers et nous soutenons toutes les initiatives qui pourront en faciliter rapidement l'accès dans sa totalité.

Le travail réalisé par le centre de documentation de la DMF permet un accès rapide et efficace du matériel ICOM-UNESCO dépouillé, ainsi que du fonds de la DMF riche de 15 000 ouvrages imprimés et de 240 titres de périodiques vivants.

De plus des recherches bibliographiques peuvent être demandées, des CD consultés et des accès documentaires électroniques à distance sont en cours de développement via les serveurs du Ministère de la Culture. Dans cette perspective Madame Françoise Cachin est intervenue auprès du responsable du Département de l'Organisation et des Systèmes d'Information au Ministère de la Culture pour que la base de données MUSEES qui comporte déjà plus de 8 000 notices sur la muséologie et l'organisation des musées français soit rapidement consultable sur Minitel et Internet.

Au plan pratique le Centre de documentation, situé : 6 rue des Pyramides, est ouvert du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 sans rendez-vous et le matin sur rendez-vous en priorité pour les collègues de province (tél. 1. 40 15 36 28 ; fax. 1. 40 15 36 60).

Il faut enfin souligner que le Centre de documentation et ses services sont ouverts gratuitement aux membres de l'ICOM.

M. Van-Præët

# L'INTERNET POUR LES MUSÉES

## Qu'est-ce que l'Internet ?

L'Internet est un ensemble des réseaux informatiques connectés entre eux. Il constitue un moyen rapide, économique et pratique de partager des informations et des idées avec des personnes du monde entier. L'Internet est ouvert à tous, et quel que soit l'endroit où l'on se trouve, il suffit pour y accéder de disposer d'une ligne téléphonique.

L'Internet propose trois principaux services :

- **communication entre deux personnes grâce au courrier électronique (e-mail)**

Le courrier électronique est probablement le service Internet qui, entre tous, s'avère utile le plus rapidement. Il permet à des utilisateurs isolés aussi bien qu'à des organisations de communiquer entre eux, quelle que soit l'heure ou la distance, sachant que leurs messages seront transmis rapidement et fidèlement. Ces messages se présentent sous une forme telle qu'il est très facile d'y répondre ou de les transformer. Le courrier électronique est d'autant plus efficace, lorsque l'utilisateur peut y accéder par l'ordinateur qu'il a sur son propre bureau, qu'il peut alors répondre directement sur l'écran sans avoir à passer par le support papier. Cette méthode de travail est de plus en plus employée du fait de l'essor de l'équipement informatique et de la prise de conscience croissante des avantages qu'elle comporte.

- **communication avec un groupe d'utilisateurs grâce aux listes de distribution et de discussion du courrier électronique**

Les listes de distribution peuvent être à sens unique (comme celles utilisées par le Secrétariat ou certains Comités) pour transmettre des documents qui, sinon, auraient été renvoyés par la poste. La liste ICOM-Announce, qui tient ses membres au courant des activités de l'ICOM, est une liste de ce type.

Les listes de distribution peuvent aussi prendre la forme de forums de discussion : n'importe quel participant peut alors envoyer ses messages. Certains Comités nationaux et internationaux de l'ICOM possèdent leurs propres listes, telles que CIDOC-L et ICOM Sweden. Il existe également d'autres listes qui couvrent des thèmes bien spécifiques dans le domaine des musées et il existe enfin une liste générale MUSEUM-L.

Les listes de distribution électroniques ne constituent pas uniquement un nouveau moyen de transmettre des documents autrement que par la poste. Etant donné qu'il est si facile d'envoyer un message par courrier électronique, les membres de la liste peuvent recevoir beaucoup plus d'infor-

mations et être bien mieux tenus au courant. De plus, ils peuvent bien plus facilement prendre part pleinement à la discussion. Si une nouvelle information arrive, elle peut être transmise en quelques minutes. Toutes les personnes concernées par cette information peuvent ainsi réagir pendant que la nouvelle est encore fraîche et qu'il est encore temps de faire changer le cours des choses.

- **les sources d'information accessibles par l'intermédiaire des serveurs électroniques**

L'Internet vous propose un grand nombre de documents, fichiers d'information et bases de données, sans compter les images et le son, que vous pouvez consulter sur des ordinateurs distants ou encore charger sur votre propre machine. En somme, on peut comparer les serveurs électroniques à des bibliothèques ou des archives dans lesquelles les documents sont conservés et peuvent être consultés par quiconque peut en avoir besoin. Les nouvelles acquisitions peuvent être annoncées dans le cadre des listes de distribution, ou bien les utilisateurs sont simplement informés de l'existence du serveur et sont invités à consulter de temps en temps le catalogue pour voir ce qu'il y a de nouveau.

## Que peut apporter l'Internet à un musée ?

L'Internet vous propose :

- Des *discussions* avec des conservateurs, directeurs de musées, personnel de la documentation et de l'informatique, archivistes, bibliothécaires, archéologues, etc.
- Des *nouvelles* sur les progrès atteints dans votre profession. Vous avez la possibilité de participer aux évolutions en cours, où que vous soyez dans le monde.
- Les *catalogues* d'un grand nombre de musées et bibliothèques, avec parfois des photographies d'objets, ainsi que des descriptions.
- Des *expositions virtuelles* qui vous permettront de « visiter » électroniquement un musée lointain.
- Des *annuaires* de particuliers, d'organisations, de musées, d'entreprises, d'organismes officiels et internationaux.
- Des *informations* sur les produits et services fournis à la fois par leurs prestataires et par leurs utilisateurs, ces derniers vous faisant part de leurs opinions et de leur expérience.
- Des *annonces* concernant les conférences à venir, les postes vacants, les échanges, les bourses d'étude, les subventions, etc.
- Des *ouvrages de référence*, guides, manuels d'utilisation, normes, ainsi que les réponses aux « questions souvent posées » (FAQ, frequently asked questions) sur divers sujets.
- Des *livres et revues*, rapports, lettres d'information, comptes rendus. Vous trouverez non seulement les références de ces

publications accompagnées d'un commentaire, mais souvent vous aurez aussi accès à leur texte intégral.

- Des *progiciels* dont certains, gratuits ou peu onéreux, concernent le traitement de texte et le traitement de l'image. Vous trouverez également des mises à jour, des versions de démonstration et des logiciels supplémentaires qui viennent compléter les progiciels du commerce.
- Une *image*. Le réseau vous permettra de faire connaître votre musée, vos objets, vos idées et le fruit de vos recherches à un public international.

### **Puis-je me connecter à l'Internet dans mon pays ?**

Si vous disposez d'une ligne téléphonique, vous pourrez probablement vous connecter à l'Internet. En février 1995, dans 168 pays parmi 238 dans le monde, il était possible de se connecter à des réseaux internationaux. Or le réseau ne cesse de s'étendre. Cependant à certains endroits vous devrez peut-être avoir recours à une communication téléphonique longue distance ou internationale pour vous connecter.

### **Quel en est le coût ?**

En général, une cotisation annuelle modique, à laquelle il faut ajouter le coût des communications téléphoniques nécessaires pour contacter le point de connexion le plus proche. Cependant, vous pouvez copier rapidement les messages et nouvelles sur votre ordinateur, et ensuite déconnecter le téléphone pendant que vous lisez les informations et formulez vos réponses. Si l'organisation dont vous dépendez est déjà connectée à l'Internet, ou si vous pouvez bénéficier de la connexion d'une institution voisine, vous pourrez utiliser l'Internet sans frais supplémentaires. Les logiciels correspondant aux différents services du réseau sont disponibles directement sur l'Internet, gratuitement ou pour un faible coût. Mais vous trouverez peut-être plus simple d'acheter un progiciel dans le commerce.

### **Je ne suis pas expert en informatique. Serai-je capable d'utiliser l'Internet ?**

Si vous savez vous servir d'un logiciel de traitement de texte vous saurez utiliser l'Internet. Vous aurez peut-être besoin d'aide pour l'installation, encore que la plupart des systèmes soient accompagnés d'instructions détaillées.

### **Quel matériel me faut-il ?**

N'importe quel petit ordinateur suffisamment moderne devrait vous permettre d'envoyer et de recevoir courriers, nouvelles, fichiers texte et documents sur l'Internet. Les machines couramment utilisées sont les compatibles IBM et les ordinateurs Apple et Unix, mais des logiciels existent pour de nombreuses autres marques. Si vous achetez du

matériel nouveau pour l'occasion procurez-vous de préférence un ordinateur capable d'utiliser une interface graphique « browser », qui vous permettra de bénéficier d'images en ligne. Pour que cette dernière soit efficace, il vous faudra au minimum un processeur 486DX 33MHz avec 8Mb de mémoire et un écran SVGA. Il vous faudra également un modem pour connecter votre ordinateur à la ligne téléphonique - choisissez le modem le plus rapide possible, avec un débit minimum de 14,4 kb/s si vous avez l'intention d'utiliser une interface graphique. Connectez-vous si possible par l'intermédiaire d'une ligne dédiée permanente, qui assurera des débits plus élevés.

### **L'Internet est-il sûr et fiable ?**

La sécurité et la fiabilité de l'Internet sont très satisfaisantes pour des messages non confidentiels. En effet, un message peut éventuellement être consulté sur les sites informatiques par lesquels il transite, mais des systèmes d'encodage et d'authentification sont disponibles si vous avez besoin de transmettre des messages très confidentiels. En outre, des systèmes qui permettront d'effectuer des paiements et autres transactions commerciales par l'Internet sont en cours d'élaboration.

### **Comment en savoir plus ?**

- Lisez quelques-uns des nombreux livres et revues qui proposent une introduction à l'Internet et expliquent le fonctionnement du réseau.
- Parlez à d'autres personnes de votre région qui sont déjà connectées, ainsi qu'à vos collègues au sein de l'ICOM.
- Renseignez-vous auprès des prestataires de connexion de votre pays.
- Procurez-vous une connexion.
- Renseignez-vous par le biais de l'Internet lui-même pour trouver une réponse à toutes les questions que vous aurez encore à poser.

### **Comment l'ICOM peut-il m'aider ?**

Vous pouvez obtenir auprès de l'ICOM une brochure plus détaillée, intitulée « Se connecter à l'Internet », expliquant de façon plus technique les différents moyens d'obtenir votre connexion à l'Internet. Elle comprend aussi les références à d'autres sources d'information concernant aussi bien l'Internet que les ressources susceptibles d'être utilisées par les musées.

Le site Internet de l'ICOM dispose d'une version électronique de nombreux documents sur l'ICOM et ses activités.

Les dernières versions de ces documents sont disponibles également sous format World Wide Web < [http : // www.icom.org/](http://www.icom.org/) >

## NOUVELLES DU COMITÉ ICFA

Pour la première fois de son histoire, le comité ICFA s'est réuni en France, en région Nord-Pas-de-Calais avec extension en Picardie.

Ces deux régions avaient été choisies en raison de leur dynamisme et des rénovations de musées en cours ou achevées. La réunion plénière, qui s'est tenue à la DRAC de Lille, a permis d'expliquer à l'ensemble des participants, tant français qu'étrangers, le rôle de l'Association régionale des conservateurs dans l'élaboration du contrat de plan ayant permis de mener à bien les grands chantiers de Lille, Valenciennes ou Cambrai. Geneviève Becquart, conseiller pour les musées, a évoqué également les montages financiers réalisés par les différentes municipalités en accord avec l'État et les régions. Après ces exposés, nos collègues ont pu visiter le chantier de Lille sous la conduite de son conservateur. Chacun a été impressionné par l'ampleur des travaux et la qualité du projet. Le programme s'est poursuivi

par les visites des musées de Tourcoing, Douai, Valenciennes et Cambrai.

La journée picarde a été consacrée au musée de Picardie, que beaucoup découvraient pour la première fois. Là encore, de nombreuses questions ont été posées au chef d'établissement, tant sur la place de l'architecte que du conservateur dans l'élaboration du programme muséographique. Enfin, une autre problématique, celle de la restitution des états historiques dans un château-musée, celui de Compiègne en particulier, a été le clou de cette journée.

Cette belle aventure se poursuit en 1996, en Hollande, où nos amis nous feront découvrir leurs nouveaux musées. Ce sera l'occasion de faire le bilan des expériences des uns et des autres.

Jacques Kuhnunch  
Secrétaire du comité ICFA



En cette année du cinquantenaire de la fondation de l'ICOM,  
notez dès à présent que notre Comité tiendra son  
**Assemblée générale à Paris,**  
à l'occasion de la réunion du Comité consultatif de l'ICOM le :

**Vendredi 22 novembre 1996 à 14 h 30**

Par ailleurs un numéro spécial de la *Lettre d'ICOM-France* consacré au rôle des personnalités françaises et de notre Comité dans la création et le développement de l'ICOM est en cours de préparation sous la responsabilité de Françoise Wasserman et Michel Van Praët.

Nous remercions d'avance tous les adhérents disposant d'archives écrites et iconographiques sur la période de fondation de l'ICOM et les premières conférences générales de nous en faire part à :

**ICOM-France - Lettre du Cinquantenaire**  
**6, rue des Pyramides - 75041 Paris Cedex 01**

## L'ACCESSIBILITÉ DES MUSÉES EN FRANCE

L'idée de rendre accessible l'environnement bâti a émergé au milieu des années 60, dans le cadre des revendications formulées par les personnes handicapées qui représentent dans les pays européens **10% de la population**.

En France, la Loi d'Orientation du 30 juin 1975 a institué l'obligation d'accessibilité pour les bâtiments ouverts au public et les logements des bâtiments collectifs neufs d'habitation (article 49) ainsi que pour les transports (article 52). En dépit du caractère fort laborieux et très imparfait de l'application des textes, l'accessibilité a sensiblement progressé dans les pratiques urbanistiques et architecturales. Pour renforcer et accélérer le mouvement, les pouvoirs publics ont adopté en 1990 un programme en faveur de l'accessibilité de la ville et de l'habitat et la loi du 13 juillet 1991 a étendu son champ d'application aux locaux de travail.

La notion d'accessibilité évoque d'abord **un ensemble de dispositifs techniques** facilitant l'accès aux bâtiments, au matériel roulant et la circulation verticale et horizontale, dans tous les espaces, ainsi que la compréhension et l'utilisation de leurs fonctions : rampes, ascenseurs, signaux sonores, boucles magnétiques, signalétique intelligente.

Mais au-delà, l'accessibilité revêt une **dimension symbolique** fondamentale : elle signe la reconnaissance de l'existence des personnes handicapées et affirme la valeur de leur participation sociale.

Essentielle pour les personnes à mobilité réduite, élément de confort pour tous, l'accessibilité a été reconnue, lors de la Conférence Mondiale de l'ONU à Stockholm, comme **critère universel de la qualité de l'environnement**.

À cela s'ajoute, **dans le champ culturel, un souci de médiation** : comment permettre à tous les publics, personnes handicapées comprises, de partager le patrimoine commun ? Comment permettre à tous les publics de se confronter aux œuvres, à leur création, à leur sens et à l'impact qu'elle peuvent avoir sur chacun d'entre nous ?

Dans les musées, la réflexion s'est élaborée de manière ponctuelle dès la fin des années 40 particulièrement avec le public handicapé visuel porteur d'un **paradoxe dynamique celui de la confrontation à l'art sans la vision**. Partant de la « non-vue » quels outils de médiation pourrait-on mettre en place, utilisables par tous et faisant référence non pas d'abord au cadre construit par les historiens d'art mais aux expériences diverses du quotidien ? Cette recherche avec les personnes handicapées visuelles demeure encore aujourd'hui prépondérante dans les initiatives des musées en faveur des personnes handicapées.

Par ailleurs, la prise en compte ultérieure de l'obligation de rendre les bâtiments publics accessibles aux personnes handicapées moteur a permis de mesurer combien **l'idée de confort dans les musées pouvait s'en trouver améliorée pour tous**.

De ces allers et retours entre partenaires se dégage **l'apport culturel de l'accessibilité** : le musée reconnaît aux personnes handicapées le droit de partager le patrimoine commun et les personnes handicapées suscitent une autre démarche pour l'approche des œuvres, un renouvellement des thèmes de visite, d'ateliers... En prenant en compte ses différents publics, le musée peut espérer participer à la réduction de la fracture sociale et à l'évolution du regard porté sur les personnes handicapées.

La Direction des Musées de France, par le biais de séminaires, de stages de formation, de publications, de recrutement de conférenciers sourds qui ont mis au point un vocabulaire de l'histoire de l'art en LSF... a pris une série d'initiatives pour permettre le développement de l'accessibilité. L'initiative des musées en région est souvent venue enrichir l'action menée par la DMF. C'est ainsi qu'il a semblé intéressant de dresser un état de l'accessibilité en France dans les années 1990.

En 1992, le Département des publics de la Direction des Musées de France a lancé une enquête, sur la question de l'accessibilité, auprès des 1 500 musées classés et contrôlés qui relèvent de son champ de compétence.

La participation a été trois fois plus forte que lors d'une enquête précédente réalisée en 1989 (30% contre 10%). Cet accroissement significatif du taux de réponses traduit certainement les progrès de la sensibilisation au thème.

Comme la tendance à répondre est sans doute en partie liée à la prise de conscience des apports de l'accessibilité, l'échantillon des 450 musées participants fournit une image moins négative des réalisations des musées dans le domaine de l'accessibilité que celle qui résulterait d'un échantillon représentatif à proprement parler de l'ensemble des musées.

Il s'agit néanmoins d'un échantillon bien diversifié qui inclut tous les types de musées selon les critères :

- de la taille avec les petits (jusqu'à 10 000 entrées), les moyens (de 10 000 à 25 000 entrées), les gros (plus de 25 000 entrées) ;
- de l'orientation des collections avec les musées encyclopédiques ou les musées spécialisés : beaux-arts, histoire, archéologie, sciences et techniques, ethnographie, histoire naturelle...

## ÉLÉMENTS CLÉS DE L'ENQUÊTE

Le stationnement, les abords et l'entrée du musée

Les déplacements à l'intérieur du musée

Accès aux collections

Les aides spécifiques à la visite

Éléments de confort et accessibilité des services

La Direction des Musées de France et les personnes handicapées : dates et initiatives marquantes

*Les résultats de cette enquête sont le fruit d'une collaboration entre la Direction des Musées de France et :*

- le CNFLRH (Comité National Français de Liaison pour la Réadaptation des Handicapés) pour la conception du questionnaire ;
- le bureau DDD (Diagnostics Décisions Développement) pour le traitement des questionnaires ;
- le CTNERHI (Centre Technique National d'Études et de Recherches sur les Handicaps et les Inadaptations) pour la synthèse et la réalisation de ce document.

*Informations complémentaires : Mme Claude GILBERT - DMF  
Tél. : 40 15 35 88 - Fax : 40 15 35 80*

## « CRÉER, ADAPTER UNE ANIMATION MUSÉALE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES »

**séminaire national de formation  
5,6,7 juin 1996**

**CHATEAU DE LA POUPÉE, DOMAINE DE LACROIX-LAVAL, LYON**

Le Programme France de HANDICAP INTERNATIONAL mène depuis trois ans une politique de sensibilisation des conservateurs, des responsables des services d'action culturelle et des médiateurs du patrimoine à l'accueil des personnes handicapées dans les musées. Trois colloques (*Le musée sort de sa réserve*, Lyon, mai 1993, *Au bonheur des enfants*, Lyon, mai 1994, *Créer, recréer le musée, Mémoire, patrimoine, création : le rôle et la place des personnes handicapées dans les musées*, Grenoble, juin 1995) ont permis l'élaboration d'outils de référence pour penser la médiation à destination du public handicapé.

Les principales questions posées, abordées de manière théorique au cours des trois colloques, doivent pouvoir être confrontées dans un échange d'expériences puis dans une mise en pratique immédiate, le séminaire de formation « *Créer, adapter une animation muséale pour les personnes*

*handicapées* » propose aux conservateurs et responsables de service d'action culturelle une approche concrète et technique :

- Typologie des publics de musées, le public des personnes handicapées,
- Rencontre avec la personne différente,
- Animation spécifique ou animation adaptée :
  - Que communiquer et comment ?
  - La mise à niveau du discours,
  - La sélection des objets de collection,
  - Les cycles d'animation.
- Handicap et perception artistique,
  - Visites,
  - Ateliers.

Séminaire de formation réalisé avec le soutien de : DRAC Rhône-Alpes, ICOM France.

Contact presse

**Françoise DUFRENEY**

Actions Musées / Programme France

Handicap International FRAC - 14, avenue Berthelot

69361 Lyon Cedex 07

Tél. 78 69 79 79 - Fax 78 69 79 94



## RÉUNIONS DES COMITÉS INTERNATIONAUX

Il est demandé à tout membre du comité français de l'ICOM désirant participer à une réunion de comité international d'adresser la demande d'aide ci-dessous **trois mois** avant la date de la réunion afin que le dossier puisse être étudié par le bureau exécutif.

### DEMANDE D'AIDE AU COMITÉ FRANÇAIS DE L'ICOM

Nom : .....

Prénom : .....

Titre : .....

Fonction : .....

Adresse professionnelle complète : .....

.....

.....

Téléphone : ..... Fax : .....

Comité international concerné : .....  Membre votant  non-votant

Fonction éventuelle exercée dans ce comité : .....

Dates, lieu et titre de la réunion : .....

.....

Titre de votre communication : .....

.....

#### Coût de la mission :

- droits d'inscription (*francs français*) : .....

- transport (*francs français*) : .....

- séjour (*francs français*) : .....

#### Financement envisagé :

- autorité de tutelle (*indiquer laquelle*) : .....

- autre organisme : .....

- demande au Comité français : .....

Avis du bureau exécutif : .....

**N.B.:** La modicité des ressources d'ICOM-France impose de réserver les aides qu'il peut éventuellement accorder aux collègues qui ont épuisé toutes les autres possibilités de prise en charge. En dehors des remboursements des droits d'inscription, toute aide ne sera versée qu'au vu d'un récapitulatif des dépenses et des financements obtenus.

### Adhérer à l'ICOM

C'est rejoindre 12 000 professionnels de 134 pays agissant au sein de 25 comités thématiques internationaux

Le Comité national français est l'un des premiers comités de l'ICOM avec plus de 1 000 adhérents.

Continuer de le renforcer n'est pas seulement contribuer à la vitalité de l'ICOM et au développement de la culture française, c'est aussi permettre à de nouveaux collègues de bénéficier de structures :

- de réflexion sur leur thématique, mais aussi des domaines interdisciplinaires,
- de rencontre avec des professionnels de tous les secteurs d'activité des musées, de France et de l'étranger.

Informez vos collègues des activités de l'ICOM et de celles de ses Comités.

Diffusez la Lettre du Comité national français et invitez, en particulier les nouveaux collègues, à rejoindre l'ICOM.

### Adressez vos demandes d'adhésions au secrétariat du

#### COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS DE L'ICOM

6, rue des Pyramides

75041 PARIS Cedex 01

Tél. : 40.15.36.48 Fax : 40.15.06.54

### COTISATIONS 1996

#### MEMBRES INDIVIDUELS VOTANTS

Actifs	FF	295
Associés	FF	685
Donateurs	FF	995
Retraités	FF	150

(pour les nouveaux retraités joindre un justificatif)

#### MEMBRES INSTITUTIONNELS VOTANTS

Actifs A	FF	1 570
<i>(de 1 à 5 employés salariés)</i>		
Actifs B	FF	2 345
<i>(de 6 à 20 employés salariés)</i>		
Actifs C	FF	3 210
<i>(plus de 20 employés salariés)</i>		
De soutien	FF	10 470
Donateurs	FF	21 790